

INSTRUCTIONS POUR L'INSTALLATION DES COMPENSATEURS DE DILATATION

Installation

- a) Prendre soin de ne pas endommager les sections minces des soufflets (Bosses, entailles, projections de soudure) etc... Les ondes doivent être protégées pendant les opérations de soudage.
- b) Le compensateur de dilatation est conçu pour une capacité de mouvements spécifiques. Aucun autre mouvement ne doit lui être imposé. Si de tels mouvements se produisent, cela peut avoir pour conséquence un mauvais fonctionnement du système et peut endommager le soufflet ou d'autres composants du système : En particulier la durée de vie cyclique peut être réduite, les forces imposées aux équipements adjacents peuvent dépasser leurs limites de conception, les chemises internes peuvent être détériorées, et la capacité de tenue en pression ainsi que la stabilité du soufflet peuvent être réduites.
- c) Toute précontrainte préalable sur le site sera exécutée conformément aux instructions spécifiques qui comprennent à la fois la direction et l'importance du ou des mouvements.
- d) Les points fixes et supports de la conduite seront installés en accord strict avec les schémas du système de tuyauterie. La moindre différence sur le site par rapport à l'installation prévue peut affecter le fonctionnement propre du compensateur de dilatation et doit être portée à l'attention de concepteur de la tuyauterie pour être corrigée.
- e) Le compensateur de dilatation, s'il est équipé d'une chemise interne, sera installé en respectant le sens d'écoulement du fluide matérialisé par une flèche sur l'appareil.
- f) Une fois que les points fixes ou les autres points de fixation et de guidage seront en place et que le système de tuyauterie sera convenablement appuyé et guidé, les pontages ou systèmes de rigidification du compensateur de dilatation, si existants, doivent être ôtés pour permettre au compensateur de reprendre les faibles dilatations dues aux variations de température pendant la durée de la phase de construction. Ces systèmes sont repérables par leur couleur rouge.

Inspection avant la mise sous pression du système

- a) Les points fixes, guidages et appuis sont-ils installés conformément aux schéma du système?
- b) Les compensateurs de dilatation sont-ils à leur emplacement correct?
- c) Le sens d'écoulement et la précontrainte sont-ils corrects?
- d) Tous les pontages des compensateurs de dilatation ont-ils bien été ôtés?
- e) Si le système a été conçu pour un gaz et qu'il doit être testé avec un liquide, a-t-on pris la précaution de placer un support convenable pour contenir la surcharge de poids?
- f) Y a-t-il un moyen prévu pour éliminer ce liquide après test?
- g) Tous les guidages, supports et compensateurs n'entravent-ils pas le glissement de la tuyauterie?
- h) Un compensateur n'a-t-il pas été endommagé pendant la manutention et l'installation?
- i) N'y a-t-il pas un compensateur mal aligné? Ce qui peut affecter la géométrie des ondes.
- j) Le soufflet et autres parties mobiles des compensateurs de dilatation ont-ils été nettoyés de toute substance nuisible ou corps étrangers?

Inspection pendant et immédiatement après la mise sous pression du système

Une inspection visuelle du système comprendra les points suivants :

- a) Manifestation de fuite ou de perte de pression. (Contrôle aux manomètres).
- b) Déformation ou fléchissement des points fixes, du compensateur ou d'un autre composant.
- c) Déplacement imprévu de la tuyauterie mise sous pression.
- d) Instabilité du ou des soufflets (torsion, tendance au flambage).
- e) Les guides et les autres parties mobiles seront inspectés afin de s'assurer qu'ils ne sont pas bloqués.
- f) Toute anomalie ou détérioration devra être examinée et évaluée par le concepteur de la tuyauterie.
En cas de doute ou de problème, n'hésitez pas à consulter notre service technique.